

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 AVRIL 2024 à 18h15

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures quinze, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Josiane BRIAND, Françoise DURAND et Émilie MORINAUD,  
MM. Olivier DOUHAUD, Didier FENEANT, Jean-Luc MARCHAIS, Régis PLANET, Yann POUVREAU, et  
Thierry THIBAudeau.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence BESSON à Mme Josiane BRIAND  
M. Alain DESTREGUIL à M. Régis PLANET  
Mme Marie-Aline FETIS à Mme Françoise DURAND  
Mme Gaëlle POMME-CASSIEROU à M. Jean-Luc MARCHAIS  
M. Laurent RAVET à M. Yann POUVREAU

### Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 9

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 22 février 2024
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
  - 1 - Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2024,
  - 2 - Demande de subvention auprès du Département au titre de la revitalisation pour les travaux à l'école,
  - 3 - Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police,
  - 4 - Transfert au SDEER de la compétence "Infrastructure de recharge de véhicules électriques",
  - 5 - Proposition de convention avec Orange pour la mise en souterrain du réseau de communications électroniques au Village des Deaux,
  - 6 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux,
  - 7 - Modification des statuts de Saintes Grandes Rives, l'Agglo liée à la compétence facultative "activités périscolaires",
  - 8 - Proposition de convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats libres sauvages,
  - 9 - Proposition de convention avec la SPA de Saintes pour la prise en charge des animaux errants,
  - 10 - Proposition de remboursement de frais à un élu,
  - 11 - Présentation d'une motion sur la rétorsion chinoise ciblant le Cognac,
  - 12 - Questions diverses,
  - 13 - Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h15.

Monsieur le maire tient à remercier Maria FERREIRA pour son action en qualité de secrétaire de mairie pendant 27 ans au service de la commune et de ses administrés.

Il tient également à souhaiter la bienvenue à madame Virginie ROLLET qui a été recrutée au poste de secrétaire de mairie.

### Approbation du procès-verbal du 22 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 22 février 2024 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Olivier DOUHAUD est nommé secrétaire de séance.

### 1 - Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2024,

Monsieur le maire présente au Conseil municipal une estimation des taxes locales pour l'année 2024.

Les membres du Conseil à l'unanimité proposent d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 0,50 % et de faire évoluer le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation proportionnellement.

Le Conseil municipal vote les taux suivants :

46,00 %	pour la taxe foncière sur les propriétés bâties	(+ 0,50%)
42,68 %	pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties	(+ 0,46 %)
11,96 %	pour la taxe d'habitation	(+ 0,13 %)

Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

## 2 - Demande de subvention auprès du Département au titre de la revitalisation pour les travaux à l'école

Dans le cadre du projet de ravalement de façades et de pose de stores extérieurs au groupe scolaire, Monsieur le maire propose de demander une subvention au Département au titre du fonds de revitalisation.

Il présente le plan financier suivant :

	Base subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
Conseil départemental	15 705,89 €	35 %	5 497,06 €
Autofinancement		65 %	10 208,83 €
			15 705,89 €

Le Conseil municipal valide le plan financier et approuve la demande de subvention auprès du Département.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

## 3 - Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police

Monsieur le maire informe le Conseil de la proposition du Syndicat de la voirie pour l'installation des bandes rugueuses au village de Choisy pour enrayer la vitesse excessive des automobilistes.

Il explique que le Conseil départemental au titre des amendes de police finance à 50 % les travaux de voirie visant à améliorer la sécurité des voies.

Les devis de réalisation des travaux du Syndicat Départemental de la Voirie s'élevant à 3 318,42 € HT,

Monsieur le maire propose de demander une subvention et présente le plan financier suivant :

	Base subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
Conseil départemental	3 318,42 €	50%	1 659,21 €
Autofinancement		50 %	1 659,21 €
			3 318,42 €

Le Conseil municipal valide le plan financier et approuve la demande de subvention auprès du Département.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

## 4 - Transfert au SDEER de la compétence "Infrastructure de recharge de véhicules électriques"

Monsieur le maire explique au conseil municipal que le code général des collectivités territoriales prévoit le transfert de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybride rechargeables » aux autorités organisatrices du réseau public de distribution d'électricité.

Considérant que le SDEER élabore un schéma de développement des infrastructures de charges pour véhicules électriques, Monsieur le maire propose de transférer la compétence au SDEER afin que la commune de BUSSAC-SUR-CHARENTE y soit intégrée.

Le Conseil municipal approuve la proposition de transfert de compétence IRVE au SDEER.

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

5 - Proposition de convention avec Orange pour la mise en souterrain du réseau de communications électroniques au Village des Deaux

Monsieur le maire présente au Conseil municipal le projet de convention avec Orange pour la dissimulation des réseaux basse tension sur le chemin des Deaux. La convention formalise les conditions de réalisation des prestations et les participations de chaque partenaire.

Le Conseil municipal approuve la proposition et autorise Monsieur le maire à signer la convention avec Orange.

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

6 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Monsieur le maire explique au Conseil municipal que désormais les élus ont la possibilité de consulter un référent déontologue pour tout conseil utile au respect des principes déontologiques dans le cadre de leur mandat. L'AMF ayant fourni une liste de référents disponibles sur le département, Monsieur le maire a pris contact avec l'un d'eux : Monsieur Hugues FOURAGE qu'il propose comme référent déontologue pour les élus.

Le Conseil municipal approuve la proposition.

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

7 - Modification des statuts de Saintes Grandes Rives, l'Agglo liée à la compétence facultative "activités périscolaires"

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre du projet de construction d'une cuisine centrale par Saintes Grandes Rives, l'Agglo, il est nécessaire de modifier les statuts de l'agglo pour que celle-ci puisse prendre à sa charge ce projet de construction.

Monsieur le maire propose donc de valider la dite modification des statuts.

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Ont voté pour :	10	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

8 - Proposition de convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats libres sauvages

Monsieur le maire propose, comme l'année précédente, de signer une convention avec la fondation 30 Millions d'Amis pour enrayer la prolifération des chats errants. La fondation prend en charge la stérilisation des chats errants pour un coût approximatif de 675 € (soit une quinzaine de chats).

Le Conseil municipal approuve la proposition de convention et autorise Monsieur le maire à la signer.

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

9 - Proposition de convention avec la SPA de Saintes pour la prise en charge des animaux errants

Monsieur le maire propose au Conseil municipal de renouveler la convention avec la SPA de Saintes. Faute de fourrière sur la commune, il est nécessaire d'adhérer à un service de fourrière pour permettre d'accueillir les animaux errants.

Deux formules sont possibles :

- «Tout compris» : déplacement de la SPA pour récupérer l'animal capturé + prise en charge à la fourrière pour un coût de 0,60 € par habitant, soit un coût total de 795 €
- «Sans déplacement» : prise en charge en fourrière uniquement

pour un coût de 0,55 € par habitant, soit un coût total de 728,75 €

Le Conseil municipal choisit de signer la convention avec la SPA avec l'option « Tous compris ».

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

#### 10 - Proposition de remboursement de frais à un élu

Monsieur le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de se faire rembourser les frais engagés personnellement pour l'achat du cadeau de départ de la secrétaire partie fin mars.

Le Conseil municipal approuve le remboursement des frais engagés,

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

#### 11 - Présentation d'une motion sur la rétorsion chinoise ciblant le Cognac

Monsieur le maire explique que le BNIC a saisi les collectivités locales des difficultés de la filière Cognac en raison des mesures de rétorsion prévues par la Chine suite à des différends commerciaux avec la France sur d'autres filières.

Ces mesures prévoient notamment une imposition supplémentaire sur les droits de douane du Cognac.

Etant donné le rôle essentiel du Cognac dans l'économie régionale, Monsieur le maire propose de présenter une motion pour dénoncer cette mesure de rétorsion contre le Cognac.

Le Conseil municipal approuve la motion sur la rétorsion chinoise.

Ont voté pour :	14	Abstention :	0	Ont voté contre :	0
-----------------	----	--------------	---	-------------------	---

#### - Questions diverses

- 1- Rifseep : Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de révision du régime indemnitaire des agents communaux avant la fin des 4 années de sa mise en place.

Un travail de refonte de ce document va être engagé. Il intégrera la mensualisation de l'IFSE.

Un projet de délibération sera soumis au Centre de gestion de la Charente Maritime avant une approbation par le Conseil municipal d'ici fin juin.

- 2- Cérémonie 8 mai : Elle se déroulera à 10 heures au monument aux morts.

- 3- Le Maire informe le Conseil municipal de l'installation prochaine d'une citerne incendie de 60 m<sup>3</sup> au village des Jarry afin de répondre à la nécessité de défense incendie dans ce secteur.

Les dossiers de demande de subvention ont été adressés à l'Etat et au Département.

- 4- Point sur la réunion Semis : Une réunion avec la SEMIS s'est tenue le lundi 25 mars en présence de la Municipalité. Le projet d'aménagement du secteur des Grands champs a été évoqué. Un travail de chiffrage a été effectué par le service travaux de la SEMIS. Les contraintes financières actuelles ne permettent pas de rendre ce projet rentable avec un prix de vente des terrains conforme au prix du marché actuel.

Ce dossier va être retravaillé par la SEMIS.

- 5- Projet ABC : Monsieur Douhaud présente au Conseil le projet de mise en œuvre d'un atlas de la biodiversité communale. Une première réunion de présentation s'est tenue à destination des élus. Il convient maintenant de répondre à l'appel à projet.

Une association locale est en mesure de préparer le dossier. Elle a établi un devis d'un montant de 750 euros pour cela.

Le Conseil valide la proposition.

- 6- Inventaire des zones humides : Le Maire informe le Conseil du lancement d'un inventaire des zones humides sur la commune dans le cadre de la démarche PLUi porté par Saintes grandes rives, l'agglomération. Un technicien du syndicat de bassin Symba effectuera des relevés sur la commune au mois de mai. Une information sera effectuée à destination de la population dans le bulletin communal à paraître.
- 7- Information sur la qualité de l'eau : Le Maire donne lecture d'un courrier de l'ARS qui fait état des résultats des analyses de l'eau destinée à la consommation. Tous les indicateurs sont dans les normes.
- 8- Conseil d'école : Un retour sur les points abordés lors du dernier conseil d'école est effectué.  
Les effectifs prévus à la rentrée prochaine sont stables. Une entrée de 18 élèves en petite section est prévue.  
Le point de la répartition des classes est abordé.
- 9- Acquisition de terrain : Une précision est apportée sur le calendrier d'acquisition d'une parcelle de bois chemin de la Closnerie. Un aménagement est prévu sur cette parcelle pour drainer les eaux pluviales et éviter qu'elles envahissent la propriété située aval.
- 10- Monsieur Planet évoque la dangerosité des bordures trottoirs installées au niveau du ralentisseur situé aux Chaumes. Les angles de ces bordures peuvent abimer les pneus des véhicules.  
Une information sera adressée à ce sujet à la Direction des infrastructures du Département
- 11- Monsieur Douhaud fait part d'une demande d'une association extérieure à la commune pour stocker temporairement du matériel. Un accord est donné et une convention sera préparée pour définir les modalités de cette mise à disposition d'une partie d'un local.

#### - Actualités de Saintes Grandes Rives, l'Agglomération

- 1- Episol : Madame Durand rend compte de la réunion qui rassemblait Episol, les communes adhérentes et Saintes Grandes Rives, l'Agglomération. Bussac sur Charente fait partie des communes qui ont souhaité pouvoir proposer ce dispositif à ses habitants par l'intermédiaire du CCAS. Après 6 mois de mise en œuvre, et des résultats encourageants, il a été convenu de prolonger l'expérience au moins jusqu'à la fin de l'année.
- 2- PLUi : La démarche PLUi se poursuit à l'échelle de l'agglomération. Les élus travaillent actuellement à l'élaboration du PADD.  
Une réunion aura lieu courant mai entre les élus de la commune et les techniciens de l'agglomération à ce sujet.
- 3- DSP transport : Le nouveau délégataire des transports publics de Saintes grandes rive, l'agglomération a été choisi. Il s'agit de RATP développement.

Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h15.

Le secrétaire de séance



Olivier DOUHAUD

Le Maire,



Jean-Luc MARCHAIS

